



Suivi par :

Saint Denis, le 13 novembre 2007

N°2007/230/OR/CM

Le Directeur

à

Monsieur Yves FRONTIER
Association GE.N.E.S

2 rue Georges Fourcade

97417 LA MONTAGNE

Vos réf. :

Votre demande du 8 novembre 2007

Objet :

Autorisation de réhabilitation des ruines du cimetière et d'un pénitencier pour enfants

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai décidé, en vertu de l'article 9 du décret 2007-296 du 5 mars 2007 portant création du Parc national de La Réunion, d'autoriser l'action de réhabilitation des ruines d'un cimetière et d'un pénitencier pour enfants.

Compte tenu de l'encadrement de l'ONF du chantier de défrichage, nettoyage et débroussaillage, vous pourrez mener à bien sur ce site votre projet d'insertion et de prévention de la délinquance le 26 novembre 2007.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Directeur

Olivier ROBINET